



Projet Kafe Makaya - Vers une filière café productive, inclusive et adaptée aux changements climatiques

Procédure d'appel d'offres

A. Section 1 : instructions pour les soumissionnaires

1. Présentation du Contexte

Kafe Makaya – Vers une filière café productive, inclusive et adaptée aux changements climatiques », financé par Affaires mondiales Canada, contribuera à la relance et au renforcement de la filière café et des cultures associées dans une approche respectueuse de l'environnement. Produits des Îles S.A. (PISA) est l'un des partenaires et opérateurs exécutifs de ce projet ainsi que la FNGA et le CATIE, recevant un support d'OXFAM Québec.

En vue d'améliorer la productivité et la durabilité des systèmes agroforestiers à base de café et d'autres cultures associées, le projet, d'une durée de 60 mois, va permettre à 2 600 exploitations agricoles familiales (soit 13 000 bénéficiaires directs) d'augmenter la surface cultivée et les rendements de leurs systèmes agroforestiers grâce à l'adoption de techniques agricoles innovantes et durables et l'accès à des intrants de qualité. La mise en œuvre du projet est en train de se faire dans sept (7) sections communales de la région du grand Sud localisées dans cinq (5) communes dont 2 situées dans la zone tampon du Parc Macaya. Parmi ces communes, quatre (4) se trouvent dans le département de la Grand 'Anse, soit Beaumont, Pestel, Roseaux et Jérémie, et une dans le département du Sud, soit Camp Perrin. Il faut signaler que la zone d'intervention de PISA/REBO-PISA dans le cadre de ce projet comprend la 5e section de Duchity et la 3e Jean Belle Lune sur Pestel, les 3 sections communales de Beaumont ainsi que la 3e section Tibi-Davezac de Camp-Perrin.

Le projet compte accompagner les ménages pour intervenir sur 900 hectares de systèmes agroforestiers caféiers. Les intervenants.es seront formés.es et dotés.es d'un kit d'outils pour réaliser les travaux. Chaque groupe sera accompagné par un/une promoteur/trice agricole et supervisé par un/une agronome/technicien.ne. A côté des plantules de café, le projet mettra à la

Ayumu

13-12-2023

disposition des producteurs/trices des semences (semenceaux d'igname et drageons de banane) et plantules (fruitières, et forestières) de qualité, des outils et des fertilisants organiques (compost).

Dans ce contexte, PISA/REBO-PISA lance cet appel à proposition pour la sélection des fournisseurs dans les communes de Beaumont, de Pestel et Camp Perrin ayant les capacités adéquates pour répondre aux exigences du présent marché constitué en deux (2) lots.

2. Objectif de l'appel à proposition

Trouver des fournisseurs dans les communes de Beaumont, de Pestel et de Camp Perrin qui sont en mesure de répondre aux exigences du marché pour les drageons de bananiers, des plants d'ignames, des outils, des arbres de couvertures (fruitiers et forestiers) et des fertilisants organiques (compost).

2. Calendrier des différentes étapes à suivre

Le processus est subdivisé en 7 étapes. Le tableau suivant présente la démarche du processus ainsi que le calendrier.

Tableau 1: Etapes du processus de passation de marché

| No des étapes | Etapes | Lieu | Dates |
|---------------|---|---|---|
| Etape 1 | Publication des documents d'appel d'offre ; | Jobpaw ; Clio, Réseaux sociaux REBO-PISA, Bureau REBO-PISA de Beaumont (Cassanette) | Mercredi 13 décembre 2023 |
| Etape 2 | Séances questions/réponses ; | Par mail : pisasud@pisa.ht | Lundi 18 décembre 2023 avant 3h :00 PM |
| Etape 3 | Réception des offres ; | Bureau REBO-PISA de Beaumont (Cassanette) | Mercredi 27 décembre 2023 avant 3h :00 PM |
| Etape 4 | Visite des sites de production des fournisseurs postulant | Beaumont, Camp-Perrin et Pestel | Jeudi 4 au lundi 8 janvier 2024 |
| Etape 5 | Ouverture des plis Pestel ; | Bureau REBO-PISA Beaumont (Cassanette) | Mardi 9 janvier 2024 (10h AM) |
| | Ouverture des plis Beaumont | | Mercredi 10 janvier 2024 (10h AM) |
| | Ouverture des plis Camp-Perrin | | Jeudi 11 janvier 2024 (10h AM) |
| Etape 6 | Sélection des fournisseurs ; | Bureau REBO-PISA (Cassanette) | Mardi 9 au jeudi 11 janvier 2024 |
| Etape 7 | Lettre adjudication de contrats et rejets | Aux fournisseurs gagnants et perdants | Après validation |
| Etape 7 | Signature de contrats. | Bureau REBO-PISA (Cassanette) | Après validation |

Auguste 13-12-2023

4. Description des lots et des zones éligibles

L'offre est constituée de deux lots par commune :

- Lot 1 : igname, banane, arbres fruitiers et forestiers et compost ;
- Lot 2 : Outils agricoles (houe, serpette, barre à aminer et pioche)

L'offre est communale pour les 2 lots (voir le tableau ci-dessous). En ce sens, un fournisseur ne peut participer sur plusieurs communes. Le dépouillement d'un fournisseur sur plus d'une commune (seul ou en consortium) entraîne automatiquement son élimination du processus. En revanche, un fournisseur pourrait postuler pour un ou plusieurs lots d'une même commune.

Description des lots

Les tableaux suivants présentent une description des différents lots attribués aux trois (3) communes ciblées par le projet.

Tableau 2: Différents lots et leurs caractéristiques pour la commune de Beaumont

| Lots | Produits | Qté | Unité | Nbre ménages | Variété | Caractéristique | Commentaires |
|-------|--------------------------------|-------|----------|--------------|---|--|--|
| Lot 1 | Igname | 34500 | Morceau | 230 | -dioscorea cayenensis var yanm panyol blanc | Marcrocets de 400 grammes Sans traces de maladies ou d'insectes ravageurs | « Yanm gro wouj » ne sera pas acceptée. |
| | Banane | 34500 | Drageon | 230 | Figue banane /pouyak et plantain | Absences de nématode et de charançon (Banane). | Les fournisseurs doivent s'occuper de leur préparation (parage, traitement au Vidat L). |
| | Arbres forestiers et fruitiers | 11500 | Plantule | 230 | - | Les mottes doivent être intactes dans les sachets et les racines ne traversent pas les sachets. Hauteur plantule | 60% forestiers principalement (Sucrin(50%) Saman (20%), cèdre (10%), autres (20%)) et 40% fruitiers (avocatier |

ABYUMU 13-12-2023

| | | | | | | | |
|-------|---------|------|-----|-----|--|---|---|
| | | | | | | ne doit pas dépasser 50 cm du collet | (30%), citrus (50%), autres (20%)) Toutes les plantules doivent être saines et vigoureuses |
| | Compost | 3450 | Sac | 230 | - | Compost mature sans impureté (roche, racine et bouture). Bonne teneur en micro-nutriments | Sac de 25 Kg |
| Lot 2 | Outils | 230 | Kit | 230 | Bon état et qualité recommandée . Marque Tramontina, Brazilia... | Houe, serpette, Bar amine et pioche (avec manche) | |

Tableau 3: Différents lots et leurs caractéristiques pour la commune de Pestel

| Lots | Produits | Quantité | Unité | Nbre ménages | Variété | Caractéristique | Commentaires |
|-------|----------|----------|---------|--------------|---------|---|--|
| Lot 1 | Igname | 28500 | Morceau | 190 | - | Marcrocets de 400 grammes Sans traces de maladies ou d'insectes ravageurs | Sac de 25 Kg |
| | Banane | 28500 | Drageon | 190 | - | Absences de nématode et de charançon (Banane). | Les fournisseurs doivent s'occuper de leur préparation |

Révisé 13-12-2023

| Lots | Produits | Quantité | Unité | Nbre ménages | Variété | Caractéristique | Commentaires |
|-------|--------------------------------|----------|----------|--------------|---|--|---|
| | | | | | | | (parage, traitement au Vidat L). |
| | Arbres forestiers et fruitiers | 9500 | Plantule | 190 | - | Les mottes doivent être intactes dans les sachets et les racines ne traversent pas les alvéoles des sachets. | 60% forestiers principalement (Sucrin(50%), Saman (20%), cèdre (10%), autres (20%)) et 40% fruitiers (avocatier (30%), citrus (50%), autres (20%)) Toutes les plantules doivent être saines et vigoureuses |
| | Compost | 2850 | Sac | 190 | - | Compost mature sans impureté (roche, racine et bouture). Bonne teneur en micro nutritif. Bien décomposé | Sac de 25 Kg |
| Lot 2 | Outils | 190 | Kit | 190 | Bon état et qualité recommandée. Marque Tramontina , Brazilia | Houe, serpette, Bar amine et pioche (avec manche) | |

Reçu 13-12-2023

Tableau 4: Différents lots et leurs caractéristiques pour la commune de Camp-Perrin

| Lots | Produits | Quantité | Unité | Nbre ménages | Variété | Caractéristique | Commentaires |
|-------|--------------------------------|----------|----------|--------------|---------|--|--|
| Lot 1 | Igname | 18000 | Morceau | 120 | - | Marcrocets de 400 grammes Sans traces de maladies ou d'insectes ravageurs | Sac de 25 Kg |
| | Banane | 18000 | Drageon | 120 | - | Absences de nématode et de charançon (Banane). | Les fournisseurs doivent s'occuper de leur préparation (parage, traitement au Vidat L). |
| | Arbres forestiers et fruitiers | 6000 | Plantule | 120 | - | Les mottes doivent être intactes dans les sachets et les racines ne traversent pas les alvéoles des sachets. | 60% forestiers principalement (Sucrin(50%) Saman (20%), cèdre (10%), autres (20%)) et 40% fruitiers (avocatier (30%), citrus (50%), autres (20%)) Toutes les plantules doivent être saines et vigoureuses |

Reçu le 13-12-2023

| Lots | Produits | Quantité | Unité | Nbre ménages | Variété | Caractéristique | Commentaires |
|-------|----------|----------|-------|--------------|--|---|--------------|
| | Compost | 1800 | Sac | 120 | - | Compost mature sans impureté (roche, racine et bouture). Bonne teneur en micro nutritif. Bien décomposé | Sac de 25 Kg |
| Lot 2 | Outils | 120 | Kit | 120 | Bon état et qualité recommandée. Marque Tramontina, Brazilia | Houe, serpette, Bar amine et pioche (avec manche) | |

5. Localisation des fournisseurs

Les fournisseurs localisés dans les communes de Beaumont, de Pestel et de Camp Perrin seront seulement considérés. Les rapports issus des visites de vérification/évaluation font parties intégrantes du processus de sélection et seront faits avant l'ouverture des plis. Les résultats seront ajoutés aux critères lors des séances d'ouverture des plis pour valider la sélection et la proposition de contrat d'achat de biens.

6. Disponibilité de stock/produits

Avant le dépouillement des offres reçues, le projet va effectuer des visites sur les sites de production et/ou des pépinières et les dépôts des outils afin de confirmer les informations techniques soumises et la disponibilité des produits en question. Le fournisseur doit disposer au moins 50% en stock (pépinières, sites de production compost, matériels agricoles) pour être qualifié.

7. Réception de stock et de produits

Il y aura un processus de validation/réception lors de la livraison (pesées aléatoires de morceaux d'ignames pour vérification de poids). Tout stock outils ou autres produits ne respectant pas les normes de qualité contractuelles ne seront pas validés. Les bons de livraison et paiement de facture seront basés sur les quantités acceptées/validées lors de la livraison. Donc, le projet ne recevra aucune livraison de plantules ou de produits détériorés. Seuls les plantules et les outils en bon état (physique, sanitaire, etc.,) seront acceptés à la livraison.

Réception 13-12-2023

8. Question

Les questions concernant les exigences techniques ou administratives de cette demande de devis peuvent être soumises au plus tard le lundi 18 décembre 2023 avant 3h : 00 PM, heure locale d'Haïti, par courriel à pisasud@pisa.ht. Les questions doivent être soumises à l'écrit et par courriel. Les appels téléphoniques ne seront pas acceptés.

9. Livraison

Les fournisseurs sélectionnés assureront la livraison sur les sites de distribution. Les frais de transport doivent être inclus dans l'offre du fournisseur. Le projet va acheter des plantules d'arbres fruitiers et forestiers, des drageons de banane et des morceaux d'igname produits localement. Le tableau suivant présente les différents points de réception :

Tableau 5: Points de réception des produits

| Commune | Points de livraison |
|-------------|--|
| Beaumont | Moulines, Au centre, Cassanette, Chardonnette, Saint-Martin |
| Pestel | Dériveaux, Bernard, Tosia, Gorgette, Lescave, Don de l'amitié, Ka-Lakou, Trou-Bois |
| Camp Perrin | Rhé, Bas-Tiby et Bellevue |

NB : Le calendrier de distribution sera communiqué ultérieurement.

B) Section 2 : spécificités liées à l'offre

1. Composition de l'offre

Les dossiers doivent être ainsi constitués :

- Une offre technique comprenant les spécifications techniques des plantules et outils demandés (nom et type de variétés locales, description de la variété, caractéristiques agronomiques, conditions d'adaptation agroécologique) ;
- L'offre technique doit aussi comprendre : une présentation de la firme ou du fournisseur, les documents légaux (Patente, Quitus à jour), preuves de contrats similaires, preuve de compte bancaire au nom de la firme, références pour les services fournis au nom du fournisseur ;
- Délai de livraison ;

Abymme 13-12-2023

- Une offre financière détaillée indiquant les coûts unitaires et le montant total incluant le transport ;
- La durée de validité des offres s'étendant sur une période ne dépassant pas 90 jours ;
- Le coût du transport pour chaque lot du marché selon l'intérêt du fournisseur ;
- Une copie de la Matricule Fiscale de l'entreprise (exercice fiscal 2023-2024) et/ou CIN ou NIF du responsable ;
- Une copie de l'attestation de reconnaissance de la mairie de la zone ;
- Une copie de la Patente et quitus valide.
- Une lettre de référence (ne dépassant pas 90 jours) en lien avec ce type de services

N.B : Si à l'ouverture des plis un de ces critères n'est pas respecté, l'offre sera automatiquement rejetée.

2- Date limite de la soumission des dossiers

Les offres doivent être reçues au plus tard le mercredi 27 décembre 2023 avant 3h :00 PM, heure locale d'Haïti, sous pli cacheté au bureau PISA Sud à Beaumont (Zone Cassanette).

3- Ouverture des plis

L'ouverture des plis est fixée au mardi 9, mercredi 10 et jeudi 11 janvier 2024, respectivement pour Pestel, Beaumont et Camp Perrin.

A l'heure prévue, le comité d'ouverture des offres composé des représentants d'OXFAM, FNGA et REBO/PISA, en présence d'un représentant du MARNDR du département de la Grand'Anse, recevra les enveloppes scellées. Après avoir constaté qu'elles sont intactes, il procèdera à la lecture à haute voix de chaque soumissionnaire, puis il vérifiera les documents reçus sans exception aucune. Les dossiers conformes seront retenus pour analyse et les soumissions incomplètes seront écartées/rejetés. Le comité fera la lecture à haute voix de tous les prix des soumissions retenues en présence de leurs représentants.

4- Eligibilité des fournisseurs

- Être installé dans l'une des communes des trois (3) communes susmentionnées ;
- Dossiers respectant les normes pour être complets ;
- Avoir postulé pour un ou plusieurs lots dans une même commune ;
- Ne pas dépasser la date et l'heure limites pour la réception des dossiers.
- L'offre financière doit être présentée en dollars des Etats d'Amérique du Nord (USD)

5- Sélection des fournisseurs

- Entreprise légalement enregistré (papiers légaux valides : Patente, Matricule fiscale, quitus fiscal, compte bancaire au nom de l'entreprise)
- Antécédent de l'entreprise pour le service en question

Amplitude 13-12-2023

- Une lettre de références d'acquéreurs de services similaire antérieur ne dépassant pas 90 jours
- Respect des normes techniques
- Le prix
- La disponibilité des produits (au moins 50% en stock et prêts-à-livrer)
- Rapport de visite de pré-sélection satisfaisant et signé tant par REBO-PISA que le fournisseur
- Les offres des fournisseurs absents lors de l'ouverture des plis seront rejetées.

6. Action entraînant une élimination immédiate du/de la participante

- Être participant à titrer tout en étant associé à une autre entreprise pour contourner les procédures
- Avoir tenté de contourner le processus
- Être en situation de conflits d'intérêts
- Disposant moins de 50% du produit
- Tout manquement aux procédures

7. Procès-verbal d'ouverture des plis

Les plis une fois ouverts, les prix et les montants offerts pour chaque produit seront inscrits dans un procès-verbal qui devra être signé par tous les membres du comité d'ouverture. Ce procès-verbal inclura aussi le rapport de tout évènement qui pourrait se passer lors de la séance, les noms de toutes les personnes présentes ainsi que les firmes/entreprises qu'elles avaient représentées. Et l'offre sera rejetée si le soumissionnaire est absent.

8. Modalité de paiement

Le paiement se fera au prorata après la vérification et la réception des produits. Le ou les fournisseur (s) sélectionné (s) dans le cadre de cet appel d'offre aura pour obligation de transporter les produits/intrants vers les sites de distribution indiqués dans le tableau susmentionné (Points de réception des produits) au niveau des communes de Beaumont, de Pestel et de Camp Perrin.

En annexe : le format du rapport des visites de pré-sélection

Approuvé 13-12-2023

Rapport des visites de pré-sélection

Participants à la visite d'évaluation

| No | Nom & Prénom | Date | Institution | Fonction | NIF/CIN | Signature |
|----|--------------|------|-------------|----------|---------|-----------|
| 1 | | | | | | |
| 2 | | | | | | |
| 3 | | | | | | |
| 4 | | | | | | |

| No | Fournisseurs | Commune | Localisation parcelle/stock | Lots | Date Visite | Caractéristique du lot | | | | | | | Disponibilité | conclusion |
|----|--------------|---------|--------------------------------|------|----------------|------------------------|-------|-----------------------------|------------------|----------------|---------|-------|---------------|------------|
| | | | | | | Type/Espèce | Poids | Hauteur des plantules | Etat Physique | Etat Sanitaire | | | | |
| | | | | | | | | | | Maladie | Insecte | Autre | | |
| 1 | | | | | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | | | | | |

Bohner 13-12-2023